



CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

à 20.30 heures

en salle du Conseil Municipal de la mairie
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1. DECISION MODIFICATIVE N° 3 BUDGET PRINCIPAL
2. DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET DE L'EAU
3. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'APE
4. ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CENTRE DE GESTION DU GARD
5. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE DELEGATION DE GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES AVEC LE CENTRE DE GESTION DU GARD
6. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL
7. SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN AGENT CONTRACTUEL
8. SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC REMOULINS FOOTBALL CLUB
9. SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA PREFECTURE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL MOBILE DES CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORT
10. MOTION DE CENSURE CONTRE LA REORGANISATION DU RESEAU DES POSTES COMPTABLES

Fait à Meynes, le 11 septembre 2019

Le Maire

R. NAZY

ORDRE DU JOUR AFFICHE EN MAIRIE CONFORMEMENT A L'ARTICLE R 2121-7 DU CGCT

